

## Livret pédagogique du D.U. d'Approfondissement en langue et civilisation françaises (D.U. ALCF)

### Calendrier universitaire :

	début des cours	fin des cours	partiels	session de rattrapage
<b>Semestre 1*</b>	Début septembre	Fin décembre	12 <sup>e</sup> semaine de cours en décembre	Fin avril
<b>Semestre 2*</b>	Fin janvier	Fin avril	12 <sup>e</sup> semaine de cours en avril	mai

(\*) Ce D.U. est une formation semestrielle *exclusivement* : l'étudiant est inscrit soit au semestre 1, soit au semestre 2, en aucun cas il ne peut choisir d'étaler la formation sur les deux semestres.

<b>Responsable pédagogique :</b> Emmanuelle Sauvage : <a href="mailto:esauvage@u-paris10.fr">esauvage@u-paris10.fr</a>	<b>Responsable administrative :</b> Dominique Brena : 01 40 97 73 34 <a href="mailto:dominique.brena@u-paris10.fr">dominique.brena@u-paris10.fr</a>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Présentation de la formation :

Formation linguistique et culturelle semestrielle (30 ECTS) pour étudiants étrangers ayant atteint le niveau B1 du CECRL en langue française et désireux d'atteindre le niveau B2, niveau qui garantit une bonne poursuite d'études dans le système universitaire français.

### Conditions d'admission :

#### - Diplômes d'accès:

Premier cycle universitaire réussi dans le pays d'origine ou diplôme universitaire de niveau B1, comme le DU EELCF à Paris Ouest ou le DELF B1.

#### - Prérequis linguistiques :

Connaissance du français équivalant au niveau du DELF B1 ou au niveau 3 du TCF (test de connaissance du français) ou encore au niveau B1 du DU EELCF à Paris Ouest

### Objectifs de la formation :

Acquisition de connaissances permettant d'approfondir les notions en langue et civilisation françaises en vue d'une meilleure insertion dans l'enseignement supérieur français.

### Poursuite d'études possibles :

Ce DU permet la poursuite de toutes études universitaires exigeant un bon niveau linguistique et culturel.

Charte des examens : [http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consultez-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for\\_org&RF=1279015478225](http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consultez-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for_org&RF=1279015478225)

Charte du savoir vivre ensemble :

<http://www.u-paris10.fr/l-universite/charte-du-savoir-vivre-ensemble-551185.kjsp?RH=FR>

**Maquette de la formation :**

	Volume horaire	Coefficient	ECTS
<b>UE Langue française</b>	<b>8 h hebdo</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
Français écrit	2 h hebdo	1	3
Français oral	2 h hebdo	1	3
Pratique de la langue écrite et orale	2 h hebdo	1	3
Français des sciences humaines et sociales	2 h hebdo	1	3
<b>UE Pratiques linguistiques et culturelles</b>	<b>6 h hebdo</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
Images et scène	2 h hebdo	1	3
Écriture créative	2 h hebdo	1	3
Enquêtes sur des thèmes de société	2 h hebdo	1	3
<b>UE Culture et civilisation</b>	<b>6 h hebdo</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
Parcours en littérature française et francophone	2 h hebdo	1	3
Civilisation française et francophonie	2 h hebdo	1	3
Art, culture, musée	2 h hebdo	1	3

**Règles d'obtention du diplôme :**

- Prise en compte de toutes les notes et moyennes générales
- Règle d'attribution des mentions de résultat :
  - 10 à 12/20 : passable
  - 12 à 14/20 : assez bien
  - 14 à 16/20 : bien
  - 16/20 et plus : très bien
- Les EC se compensent
- Une UE est considérée comme acquise lorsque tous les éléments constitutifs ont été suivis et que la moyenne des EC en tenant compte des coefficients est égale ou supérieure à 10.
- UE capitalisables sans limite de temps.
- Tout EC dont la note est égale ou supérieure à 10 est considéré comme définitivement acquis. Toutefois, en cas de réinscription après interruption d'études, seules les UE sont capitalisables, les EC seuls qui ne sont pas inclus dans une UE validée ne sont pas conservés au-delà du semestre autorisé pour la préparation du diplôme.

**Présentation des enseignements et des modalités d'évaluation :**

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de 3 absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence).

La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

Code/intitulé/volume horaire	<b>KFENS3SI/P : Français écrit : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Emmanuelle Sauvage</b>
Contenu/descriptif	<b>Acquisition de la maîtrise du français au moyen d'activités de compréhension et d'expression écrites</b>
Compétences visées	<b>Savoir exprimer une opinion et défendre son point de vue à l'écrit, repérer et synthétiser les arguments dans un texte</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Travaux personnels + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>KFONS3SI/P : français oral : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Emmanuelle Sauvage</b>
Contenu/descriptif	<b>Acquisition de la maîtrise du français au moyen d'activités de compréhension et d'expression orales</b>
Compétences visées	<b>Savoir exprimer une opinion et défendre son point de vue à l'oral, comprendre et restituer le contenu d'un document sonore ou audiovisuel</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Travaux en classe + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>Code Apogée en attente : Pratique de la langue écrite et orale : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Emmanuelle Sauvage / Marie Heimburger</b>
Contenu/descriptif	<b>Compréhension orale, audiovisuelle ou écrite et production orale ou écrite sous forme de comptes rendus</b>
Compétences visées	<b>Savoir prendre des notes, synthétiser et restituer à l'oral ou à l'écrit les arguments présentés dans un document écrit, sonore ou audiovisuel</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travaux en classe + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>LUFSHUMI/P : Français des sciences humaines et sociales : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Maud Serobac</b>
Contenu/descriptif	<b>Compréhension et expression en français des sciences humaines et sociales</b>
Compétences visées	<b>Maîtriser le langage et les problématiques propres aux sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, etc.)</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Travaux personnels + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>LUFSCEN1/2 : Images et scène : 24 h semestrielles</b>
Enseignants	<b>Claire Gandouly / Emmanuelle Sauvage</b>
Contenu/descriptif	<b>Initiation aux arts de l'image et de la scène</b>
Compétences visées	<b>Savoir décoder les images d'œuvres cinématographiques et d'enregistrements de spectacles vivants</b>
Documents	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Activités de compréhension audiovisuelle et de production écrite / orale + dossier final</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>LUFCREA1/2 : Ecriture créative : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Maud Serobac</b>
Contenu/descriptif	<b>Initiation méthodique aux différentes formes d'écriture (notamment littéraire et journalistique)</b>
Compétences visées	<b>Savoir travailler en groupe et rédiger des textes appartenant à des genres différents dans des contextes de production variés</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travail personnel / en groupe durant le semestre + dossier final</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>LUFENQU1/2 : Enquêtes sur des thèmes de société : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Boris Sautereau</b>
Contenu/descriptif	<b>Initiation aux techniques de l'enquête sociologique</b>
Compétences visées	<b>Savoir travailler en groupe et suivre les différentes étapes d'une enquête sociologique</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignant lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travail en groupe durant le semestre + dossier final</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>KFLFS3SI/P : Parcours en littérature française et francophone : 24 h semestrielles</b>
Enseignantes	<b>Marie Heimburger / Emmanuelle Sauvage</b>
Contenu/descriptif	<b>Initiation à la lecture thématique de textes littéraires d'expression française</b>
Compétences visées	<b>Savoir décoder les textes littéraires appartenant à des genres variés autour d'une thématique choisie en début de semestre</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travaux personnels + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>KFCFS3SI/P : Civilisation française et francophonie : 24 h semestrielles</b>
Enseignantes	<b>Maud Serobac / Véronique Marcillac</b>
Contenu/descriptif	<b>Approfondissement des connaissances culturelles sur la France métropolitaine et la francophonie</b>
Compétences visées	<b>Comprendre les enjeux de la société française et les problématiques linguistiques et culturelles liées à la francophonie</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travaux personnels + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>LUFACMSI/P : Art, culture, musée : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Anne Foucault</b>
Contenu/descriptif	<b>Découverte des arts à travers les pratiques culturelles, notamment le musée</b>
Compétences visées	<b>Savoir décoder les pratiques artistiques et culturelles de la France d'aujourd'hui</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Travaux personnels + partiel de 2 heures</b>

## Règlement intérieur du F.ET.E

### Règles de validation des cours

#### 1/ Assiduité

Les enseignements de langue et de culture du F.ET.E sont des cours semestriels qui reposent sur le contrôle continu (il ne s'agit pas de cours magistraux) : la participation des étudiants à tous les cours est donc obligatoire. En cas d'absence, pour des raisons qui doivent être motivées, l'étudiant doit informer l'enseignant responsable du cours. Si un étudiant s'absente plus de 3 fois à un cours, celui-ci n'est pas validé. (\*)

#### 2/ Ponctualité

Les étudiants s'engagent à respecter strictement les horaires des cours : aucun retard n'est toléré, aucun départ avant la fin du cours non plus. Des retards répétés et/ ou des sorties prématurées du cours peuvent être décomptés comme une absence pure et simple, et entraînent le risque pour l'étudiant de ne pas valider le cours.

#### 3/ Contrôle continu :

Par contrôle continu, il faut comprendre :

- la participation à toutes les activités, écrites ou orales, demandées par l'enseignant responsable du cours : les travaux demandés (devoirs à la maison ou exposés en classe) doivent être réalisés en respectant les délais fixés par l'enseignant ;
- la participation au partiel de fin de semestre. Si, pour une raison explicitement motivée, un étudiant ne peut participer à ce partiel, il lui est proposé de se présenter au partiel de rattrapage.

#### 4/ Note finale :

La note finale est établie sur la base d'une moyenne entre les notes du contrôle continu et celle du partiel de fin de semestre, selon des règles de calcul qui sont communiquées aux étudiants au début du cours : ce peut être 50/50, 60/40, voire 70/30, en fonction des types de cours.

#### 5/ Sessions de rattrapage :

Le partiel de rattrapage pour le 1<sup>er</sup> semestre a lieu durant les partiels du 2<sup>e</sup> semestre ; le partiel de rattrapage pour le 2<sup>e</sup> semestre a lieu au début du mois de juin.

#### 6/ Utilisation des dictionnaires lors des partiels :

- L'utilisation des dictionnaires bilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 1 et 2 ;
- L'utilisation des dictionnaires unilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 3, 4 et 5 ;
- L'utilisation de tous types de dictionnaires (bi- ou unilingue) est autorisée pour les cours à contenu culturel de tous niveaux.

Par dictionnaire de langue il faut comprendre : dictionnaire papier et dictionnaire électronique à l'exclusion des téléphones et des ordinateurs portables.

**(\*) Tout cas particulier doit être signalé au responsable administratif du F.ET.E, qui en référera au Directeur du F.ET.E, pour prise de décision.**